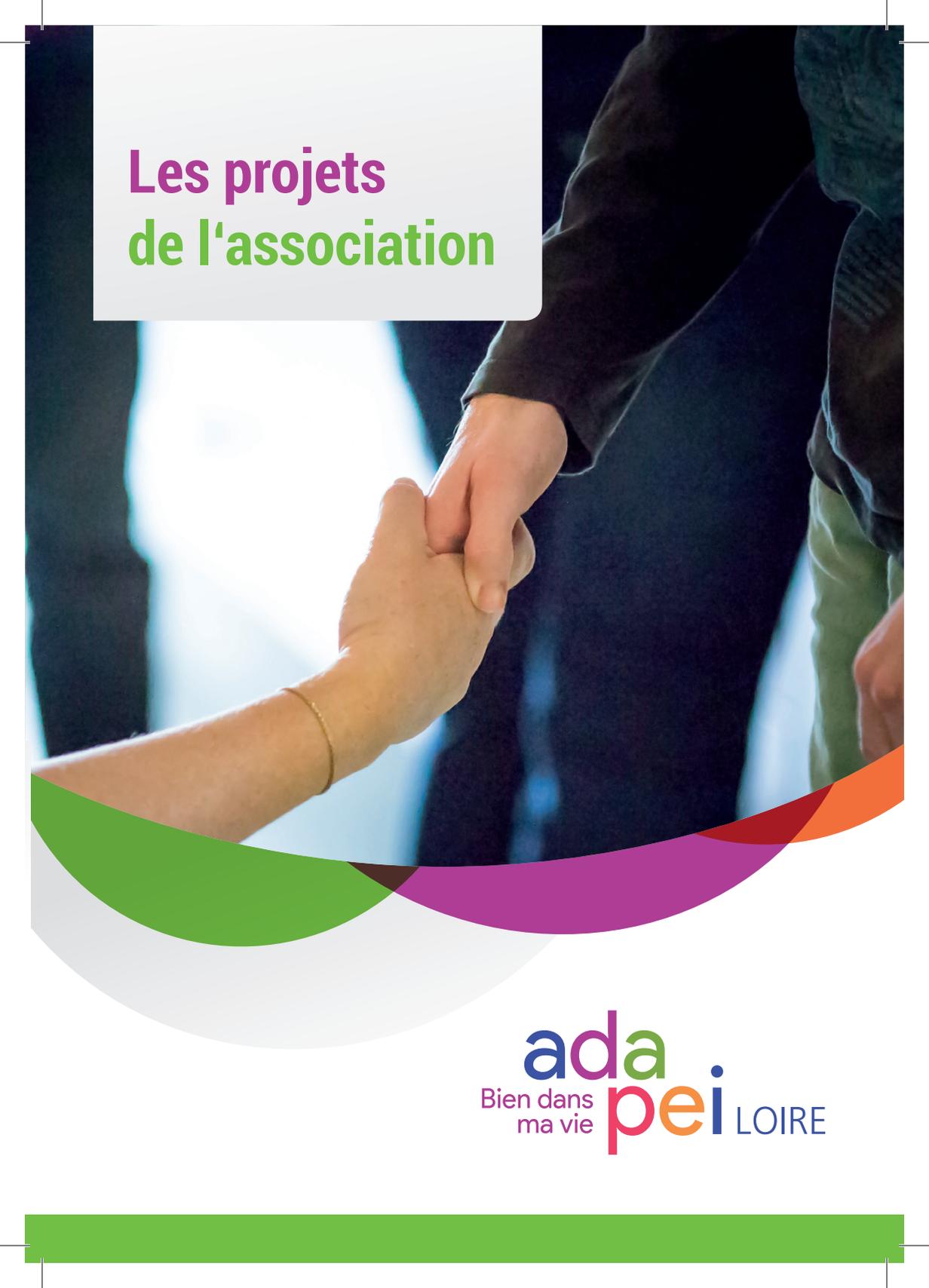


Les projets de l'association



ada.
Bien dans
ma vie pei LOIRE

Sommaire

- 01. L'histoire de l'association page 3
- 02. Qui va à l'association ? page 4
- 03. Les choses importantes
pour l'association..... page 5
- 04. Comment l'association
peut m'aider ?..... page 7
- 05. Mon projet..... page 9
- 06. Ma famille et mes proches page 11
- 07. Les personnes qui travaillent
pour l'association..... page 12
- 08. Les autres missions
de l'association page 14

01.

L'histoire de l'association

Mon association s'appelle l'Adapei. Elle s'occupe des personnes handicapées.

Des parents d'enfants handicapés ont créé l'association à Saint-Étienne. C'était il y a longtemps, après la guerre.

Au début, il y avait une seule école pour les enfants handicapés.

Après, l'association a construit des écoles dans d'autres villes autour de Saint-Étienne.

Aujourd'hui, il y a des écoles et des établissements pour les adultes à Roanne, Montbrison et ailleurs.

Maintenant, l'association veut faire encore mieux qu'avant. Le nouveau projet s'appelle « Écouter et agir ».



02.

Qui va à l'association ?

- Des enfants et des adultes
- Des personnes avec une déficience intellectuelle
- Des autistes
- Des personnes avec un handicap psychique
- Des personnes handicapées âgées.



03.

Les choses importantes pour l'association

Je peux penser ce que je veux.

Les autres personnes doivent respecter ce que je pense.

Je peux participer à des activités.

Ma famille est très importante.

Les éducateurs et d'autres personnes peuvent m'aider.

Ils sont formés pour bien faire.

Je suis une personne importante pour l'association.

Je dois me sentir bien.

Les autres personnes doivent me respecter.





04.

Comment l'association peut m'aider ?

L'association peut m'aider pour :

- trouver un appartement
- faire des activités et des sorties
- trouver du travail.

Ma famille doit parler avec l'association et les éducateurs.
Ensemble, ils m'aident.

Je suis une personne unique.

Je peux faire des choses différentes des autres.

Je dois quand même respecter des règles.
Je dois être là pendant les activités.



J'ai des droits.

Les autres personnes doivent me laisser faire certaines choses.

Personne ne doit me faire du mal.

J'ai le droit d'être malade.

J'ai le droit d'avoir des amis.

Je peux avoir un petit copain ou une petite copine.

Je peux dire ce que je pense de mon établissement.

Je peux faire comprendre ce qui va et ce qui ne va pas.

L'association doit utiliser le français simplifié pour écrire des textes pour moi.

L'association doit aussi utiliser des dessins.

05.

Mon projet

Je peux avoir mon projet à moi.

Je peux choisir ce que je veux faire.

L'association peut m'écouter.

L'association peut ensuite m'aider à faire ce que je veux.

Les enfants handicapés doivent aller dans une école normale près de chez eux.

Quand on est plus grand, on peut faire des stages pour découvrir des métiers.

Je peux travailler dans un ESAT.

Je peux faire plusieurs choses différentes au travail.





Je peux me former pour mieux faire mon travail ou pour faire un autre travail.

Je peux aussi essayer de travailler dans des entreprises adaptées ou dans des entreprises normales.

Après, je peux aller en retraite.

Je peux arrêter de travailler tout doucement.

Je peux vivre dans un foyer ou dans un appartement tout seul.

Je dois faire attention à ce que je mange.

Je dois faire une activité physique.

Je peux faire du sport ou marcher.

Je dois faire attention à ma santé.

Si je suis malade, l'association peut m'aider à me soigner.

06.

Ma famille et mes proches

Ma famille est très importante.

Je décide avec ma famille de ce que je veux faire.

Ma famille est parfois fatiguée.

Ma famille doit aussi se reposer.

L'association peut aider ma famille.





07.

Les personnes qui travaillent pour l'association

Il y a 1 400 personnes qui travaillent à l'association.

Il y a beaucoup de personnes qui s'occupent de moi et des autres personnes handicapées.

Mes éducateurs travaillent pour l'association.

D'autres personnes font des métiers différents et s'occupent :

- de faire des travaux dans les établissements
- de gérer l'argent
- de faire passer des informations aux autres
- de me trouver un travail
- de trouver des écoles aux enfants
- de me trouver un appartement ou un foyer
- d'organiser mes vacances
- de me soigner.





Les personnes qui travaillent avec moi doivent être honnêtes.

Elles doivent aimer leur travail.

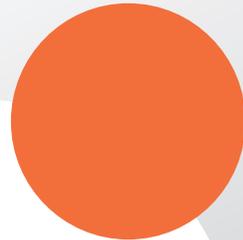
Elles doivent me protéger.

Elles doivent aussi m'aider à me sentir bien.

D'autres personnes travaillent pour l'association

mais elles ne sont pas payées.

Ce sont des bénévoles.





08.

Les autres missions de l'association

- Bien m'écouter et écouter ma famille
- Accueillir mes frères et mes sœurs pour parler
- Organiser des rencontres avec ma famille pour boire un café et se parler
- Mieux travailler avec mon établissement et mes éducateurs
- Bien accueillir les nouvelles personnes handicapées et les nouvelles familles qui arrivent
- Organiser des fêtes
- Trouver des nouvelles personnes pour aider l'association
- Bien expliquer sur ce que fait l'association



L'association travaille avec des médecins et d'autres personnes dans la région.

L'association de Saint-Étienne fait partie d'une grande association française qui s'appelle l'Unapei. L'Unapei aide l'association de Saint-Étienne.

L'association travaille aussi avec des pays étrangers.

L'association veut savoir comment font les autres associations.



Crédits photos : Olivier Remonteur - Création :  maîtres-yeux.fr

ada
Bien dans
ma vie pei LOIRE

11-13 rue Grangeneuve
42000 SAINT ETIENNE - Tél. 04 77 34 34 34
E-mail : siege@adapei42.fr
www.adapei42.org

Rédaction : ADAPEI de la Loire et Caroline Jules (www.cultureaccessible.fr). Ce document respecte les règles du FALC (français facile à lire et à comprendre) éditées par les associations « Nous aussi » et Unapei. Décembre 2015.